

Le Chant de l'Herbetan

Les prés ont l'odeur du foin fraîchement coupé, les jours s'étirent discrètement, et le soleil est ardent.
Tout chante, palpite, étincelle !
Par ces temps chauds, buvons, buvons, la bonne eau de Chartreuse.



TRANSFERT DE LA COMPETENCE EAU

Le transfert obligatoire de la compétence eau aux communautés de communes, initialement prévu pour le 1er janvier 2026, a été remis en cause par le Premier ministre, Michel Barnier, le 9 octobre 2024. Cette décision marque un revirement sur une mesure controversée de la loi NOTRe, souvent qualifiée de 'serpent de mer'. La proposition de loi visant à supprimer cette obligation a été définitivement adoptée le 2 avril 2025.

Attaché à la préservation de l'eau de nos sources ainsi qu'à la conservation de notre patrimoine hydraulique, et après mûre réflexion accompagnée des avis d'experts, le conseil municipal a décidé, lors de sa dernière réunion, de conserver cette compétence, exercée de longue date sur notre territoire.



Compte tenu des règles imposées par les services de l'État et dans un souci d'équité entre les usagers, nos services vont procéder à l'installation de compteurs individuels adaptés à l'ensemble des branchements existants ou à venir sur le réseau. Cette opération pourra entraîner certains désagréments liés à d'éventuels travaux d'adaptation technique. Dès la fin des congés d'été, les agents municipaux passeront dans les différents secteurs pour repérer les branchements existants. Ce repérage permettra de dresser un inventaire précis des besoins. Nous vous remercions par avance de leur réserver le meilleur accueil. L'objectif est de pouvoir débuter la pose des premiers compteurs dès le début de l'année 2026.

INFORMATIONS BIBLIOTHEQUE : ACCES PERSONNES A MOBILITE REDUITE

La bibliothèque est accessible aux personnes à mobilité réduite grâce à l'ascenseur situé dans le hall de l'école. Pour y accéder, il vous suffit de sonner au petit portail de l'école : un(e) bénévole de la bibliothèque viendra vous ouvrir afin de vous permettre d'emprunter l'ascenseur.



TRAVAUX VOIRIES

RD 102B : secteur Pont Durand / Replat / Préversin

Du 1er au 3 juillet 2025 : Retraitements par le CD38.

- . de 6h00 à 8h30 et de 16h30 à 21h00 : la circulation est alternée par feux
- . de 8 h 30 à 16 h 30 : coupure journalière des deux sens de circulation, y compris aux véhicules non motorisés et aux piétons.
- . mercredi 2 juillet : la circulation sera rétablie sous alternat par feux entre 12h et 13h30 pour les bus scolaires.



Entre le 28 juillet et le 8 aout 2025 : Coupure sur 2 journées (le CD38 transmettra les dates précises dès que possible).

Déviation par la RD 512 via « Le Chenevey » et « Saint Philibert », l'accès aux riverains sera maintenu par l'entreprise selon l'avancement effectif des travaux.

RD 512 : Route du Cucheron/Lieu-dit le Chenevey

Du 23 juin au 4 juillet 2025 : Travaux préparatoires d'enfouissement BT TEL EP par l'entreprise MTPE (mandatée par le TE38) : Travaux sous alternat

Du 7 juillet au 18 juillet 2025 : travaux MTPE à la trancheuse / Route barrée de 8h30 à 17h00, hors week-ends et jours fériés mais accès possible UNIQUEMENT pour les riverains du Chenevey.

RD 912 : Route des Entremonts hors agglomération entre St Pierre d'Entremont et Entremont le Vieux

Vendredi 4 juillet 2025 : Circulation alternée

Du 7 et 9 juillet 2025 : Circulation interdite à tout véhicule. Déviation par Les Clarets

RAPPEL DE QUELQUES REGLES DE BON VOISINAGE ...

- Les travaux de jardinage et de bricolage, réalisés par des particuliers, sont susceptibles de causer une gêne pour le voisinage. Nous vous remercions de respecter les jours et horaires d'utilisation suivants (arrêté préfectoral du 31/07/1997) :
 - . du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 19h30
 - . le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
 - . le dimanche et jours fériés de 10h à 12h
- Les feux de plein air, de tous déchets, verts ou autres sont interdits et passibles d'amendes.



STATIONNEMENT SUR LE DOMAINE PUBLIC

Attention au stationnement sur les chemins ruraux goudronnés ou non goudronnés, des voitures pourraient empêcher l'accès à d'autres véhicules ou piétons.



TENNIS CLUB DES ENTREMONTES : CAGNOTTE POUR ECLAIRAGE COURT n°2

Le Tennis club des Entremonts rassemble des licenciés qui viennent de toute la vallée des Entremonts et des alentours. L'offre de pratique est diversifiée : Tennis santé, Tennis scolaire, Tennis Form'... Les vacanciers apprécient aussi de pouvoir « taper la balle ». A la belle saison, il fait bon jouer au tennis au milieu des montagnes, à la fraîcheur de la fin de journée. Mais hélas, le soleil passant derrière les montagnes, la petite balle jaune devient vite peu visible et un éclairage serait le bienvenu pour jouer dans de bonnes conditions dans le magnifique cadre de la vallée des Entremonts, au pied de la Roche Veyrand.

Le TCE a donc le projet d'installer un éclairage sur un court afin de prolonger le temps de jeu favorisant l'attractivité et le dynamisme de la vallée. Pour concrétiser ce projet, l'idée de créer une cagnotte en ligne nous est venue, nous, le groupe des bénévoles/licenciés ultra-motivés

Lien de la cagnotte leetchi sur la page FACEBOOK du club : « TC des entremonts »



NOS AMIS LES CHATS

Devant la recrudescence des chats errants sur la commune, la municipalité invite fortement les propriétaires de chats à procéder à leur identification, rendue obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2012 et à leur stérilisation afin de faire cesser durablement les nuisances causées par cette prolifération (miaulements, bagarres, odeurs, excréments...). Par ailleurs, il est fortement déconseillé de nourrir les animaux errants conformément au règlement sanitaire.



HORAIRES DECHETERIES

Saint Pierre d'Entremont :

mardi : 14h30-16h30
samedi : 9h-12h



Entre deux Guiers du 1^{er} avril au 31 octobre :

lundi : 14h-18h
mardi : 8h-12h
mercredi : 8h-12h et 13h-17h
jeudi : 9h-13h et 14h-18h
vendredi : 14h-18h
samedi : 8h-12h et 13h-17h

Pour avoir toutes les infos : <https://saintpierredentremontisere.fr/dechets/>

MENAGE DANS LES EGLISES DE ST PIERRE D' ENTREMONT : APPEL A BENEVOLES

L'utilisation en alternance des deux églises de St Pierre d'Entremont (St Alexis en Savoie, équipée d'un chauffage sert en hiver, au printemps, et en automne. St Pierre en Isère, sans chauffage, sert en été) nécessite, à chaque changement, d'en faire le ménage à fond.

C'est ce qui a été fait mi-juin dans l'église d'Isère, pour l'utiliser à compter de début juillet. A cette occasion, nous remercions vivement les bénévoles qui ont bien voulu participer à ce grand nettoyage.

En prévision de la réutilisation de l'église St Alexis à l'automne, nous lançons dès à présent un appel à bénévoles pour participer au ménage le vendredi 26 septembre 2025, et, si nécessaire, le samedi matin 27 septembre.

Merci d'avance à ceux et celles qui se manifesteront !

Pour tout renseignement, vous pouvez appeler le : 06 70 56 59 27

FESTIVITES ETE 2024

- Vendredi 4 juillet : Fête de l'école à partir de 16h30
- Dimanche 6 juillet : Pucier des Entremonts - à côté de l'Office de Tourisme de 9h30 à 16h
- Dimanche 13 juillet : Marché de la création – au cœur du village de 9h à 19h
- Dimanche 13 juillet : Feu d'artifices tiré par la commune de Corbel.



A partir de 20h : concert 100% vf et à 22h30 : Feu d'artifices. Buvette au profit de la Maison de Matéo

- Les mercredis du 16 juillet au 20 août : Marchés nocturnes – au cœur du village de 17h à 21h
- Vendredi 1^{er} août : Passage du Tour de France féminin dans le village entre 16h et 17h.

Routes fermées de 14h45 à 17h00 : Entre deux Guiers-St Pierre d'Entremont-Entremont le Vieux-Col du Granier...



- Dimanche 24 août : Fêtes des paysans et artisans – à Entremont le Vieux

BAPTEME REPUBLICAIN :

Alexis REY le 31 mai 2025

Le jour de son baptême civil entourée de son parrain, ses sœurs et ses parents Stéphanie et Nicolas.



DECES

Ginette DURAND le 9 avril 2025